



République d'Haïti
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILT
RESOUS NATIRÈL
AK DEVLOPMAN RIRAL

RECRUTEMENT D'UN (E) SPÉCIALISTE EN INFRASTRUCTURES RURALES POUR LE PROJET TERRITOIRES PRODUCTIFS RÉSILENTS (TPR)

TERMES DE RÉFÉRENCE

1 Contexte

La République d'Haïti a obtenu un financement de 26,210,046 dollars des États-Unis d'Amérique auprès de la Banque Mondiale, de l'Association internationale de développement (IDA), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et de J/P Haitian Relief Organization pour assurer la mise en œuvre du Projet de Territoires Productifs Résilients (TPR) au profit des communautés de la région des Nippes en vue de contribuer à l'amélioration de la résilience de l'agriculture et des écosystèmes dans les bassins versants sélectionnés. Les Ministères de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et de l'Environnement (MDE) seront les Organismes d'exécution, via l'Unité de Gestion centrale du projet (UGP-C) et de l'Unité locale de gestion du projet (UGP-L).

L'objectif principal du projet est d'améliorer les pratiques de gestion de l'agriculture et des territoires et d'accroître la résilience dans divers sous-bassins versants sélectionnés dans le département des Nippes.

Le Projet a quatre (4) composantes :

- i) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles pour la conduite d'interventions au niveau des territoires ;
- ii) Investissements pour renforcer l'adoption de productions et de pratiques agricoles résilientes ;
- iii) Coordination et suivi et évaluation (S&E) du Projet;
- iv) Mécanisme de réponse immédiate aux situations d'urgence.

Dans le but d'assurer la mise en œuvre du Projet, les organismes d'exécution comptent recruter un (e) Spécialiste en Infrastructures Rurales afin d'assurer l'orientation de l'équipe locale sur les infrastructures à prioriser dans le Projet.

2 Description de la Fonction

Sous la supervision du/de la Coordonnateur/trice de l'UPG-L et en étroite collaboration avec le service de génie rural de la DDA-Ni, le/la Responsable des Infrastructures rurales sera chargé(e) d'orienter l'équipe locale du projet sur les infrastructures à prioriser et sur les zones prioritaires et de superviser les travaux réalisés par des opérateurs (OPS).

3 Principales Responsabilités:

- Participer à la conception des activités à mettre en œuvre et à la préparation des plans de travail annuels dans le cadre de la construction/réhabilitation des ouvrages/construction et réhabilitation des ouvrages de protection des ravines;
- Constituer une base de données relative aux prototypes (schémas et coûts) des infrastructures à réaliser;
- S'assurer que les dossiers d'appel d'offres relatifs aux infrastructures sont conformes aux spécifications comme édicté par le ministère technique concerné;
- Participer à la mise à jour du fichier des prestataires de services (OPS, firmes de constructions, entrepreneurs et autres agents de génie civil/rural, travailleurs individuels/journaliers impliqués dans la gestion des Bassins Versants);
- Collaborer avec les Directions Techniques concernées des deux (2) Ministères (MARNDR/DIA & DRFS ; MDE/BV, BNEE, DRE & ONEV) à la mise à jour de la base de données relatives aux activités du projet ;
- Participer à l'exécution, au suivi, au contrôle et à l'évaluation des activités du projet;
- Participer à la planification opérationnelle des activités du projet;
- Suivre l'encadrement et la formation des usagers de l'eau et appuyer les bénéficiaires dans l'apprentissage des opérations d'entretien et de maintenance;
- Préparer les études complètes comprenant la reprise du dossier préliminaire, les reconnaissances complémentaires de topographie, géologie et géotechnique, l'avant-projet détaillé et participer à l'élaboration des dossiers techniques et aussi des dossiers d'appel d'offres en collaboration avec le/la spécialiste en passation des marchés;
- Coordonner les activités du projet et les sous-activités couvrant les aménagements hydro-agricoles, les travaux liés à la protection des Bassins Versants (BV);
- Faciliter les relations entre les prestataires et les bénéficiaires et les collectivités et appuyer le/la spécialiste en communication dans les activités de gestion des plaintes, engagement de citoyen et mesure des indicateurs ;
- Suivre les travaux de réhabilitation des pistes de dessertes rurales, de corrections de ravines, de construction des infrastructures d'irrigation ; faire le suivi des métrés et des décaissements;
- Élaborer des rapports trimestriels, semestriels et annuels couvrant le volet Infrastructures dans la zone d'intervention du projet ;
- Rendre compte au/à la Coordonnateur/trice local(e) de l'ensemble du déroulement des activités décrites ci-dessus ;
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande du/de la Coordinateur/trice UGP-L.

4 Qualifications et Profil

Le (la) spécialiste en infrastructures rurales doit avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en génie rural, génie civil, ressources naturelles ou toute autre discipline connexe. Le niveau master est un atout ;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dont un minimum pertinent de deux (2) ans dans un poste en lien aux Infrastructures rurales ;
- Avoir une expérience dans la gestion de projets d'infrastructures rurales impliquant les communautés selon une approche communautaire participative ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques sectorielles du MARNDR en matière d'irrigation et gestion des bassins versants ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures nationales, de la Banque Mondiale et de tout autre bailleur ;
- En plus d'une bonne expression orale et écrite en français, le/la candidat(e) devra être capable de créer des conditions propices de travail en équipe. L'anglais est un plus ;
- Avoir une bonne condition physique avec aptitudes à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain ;

- Avoir participé à des chantiers en tant qu'entrepreneur ou superviseur ;
- Être familier avec les outils informatiques (Excel, Word, Power point, Internet, SIG, logiciels de cartographie, AutoCAD ou autres logiciels d'ingénierie).

5 Lieu de travail

Le lieu de travail du/de la Spécialiste en infrastructures rurales sera le bureau de BAC de l'Anse-à-Veau (Département des Nippes).

6 Conditions d'emploi

Le/la Spécialiste en infrastructures rurales aura un statut de contractuel. Le contrat sera renouvelable annuellement selon les besoins après évaluation positive des performances et avec la non-objection préalable des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il s'agit d'un poste contractuel. Le/la Spécialiste en infrastructures rurales ne pourra pas être un fonctionnaire.

7 Méthode de Sélection

Le/la Spécialiste en infrastructures rurales sera recruté(e) par la méthode de sélection fondée sur les qualifications de Consultants Individuels (CI), par mise en concurrence ouverte. Il/Elle travaillera à temps plein (au moins 40 heures par semaine).